

Monsieur l'adjoint à la Maire de Paris en charge des transports, de la voirie, des déplacements et de l'espace public,

Madame la Maire du 14^{ème} arrondissement,

Madame la Maire de Paris,

L'association citoyenne **DRAPO (Denfert-Rochereau / Avenue du général Leclerc / Porte d'Orléans)** regroupe depuis 2011 les différents acteurs locaux - riverains, commerçants, usagers, associations - impliqués et intéressés par le réaménagement complet de l'avenue du général Leclerc.

A ce titre, elle a mené, à de nombreuses reprises, des actions d'information, de sensibilisation et d'échange avec les habitants du 14^{ème} arrondissement.

L'association s'est évidemment inscrite dans le processus municipal de concertation mené depuis mars 2016. Elle a ainsi participé activement à toutes les réunions de travail organisées par la Ville (plus d'une quinzaine) et y a apporté ses contributions grâce à son travail d'information et de consultation des habitants du quartier.

Depuis janvier 2019, **une première phase limitée de ce réaménagement a été engagée place Hélène et Victor Basch**, avec pour objectif de faciliter les circulations piétons et cyclistes.

Par cette lettre, nous souhaitons vous exprimer **nos craintes concernant la fluidité de la circulation des 5 lignes de bus qui traversent cette place.**

Lors de la réunion du 29 janvier 2019 avec des représentants de la Ville et de la RATP (sur le report des terminus des lignes de bus 28 (92) et 38 au-delà des boulevards des Maréchaux), **les nombreux représentants présents de la RATP nous ont indiqué partager nos craintes.**

Nous vous rappelons notre **suggestion/proposition d'une priorité bus de quelques secondes aux feux** pour favoriser un passage prioritaire des bus à ce carrefour. Cette suggestion, réitérée à chaque réunion et accueillie favorablement à chaque réunion, devait faire l'objet d'une étude envisagée à chaque réunion mais dont nous n'avons à ce jour pas d'information.

Nous réitérons donc notre souhait de voir aboutir cette étude ainsi que toute étude technique de nature à favoriser le passage fluide des bus à travers la place. L'expertise d'usage montre en effet que le passage fluide ou non fluide des bus sur la place est un élément déterminant pour la fluidité générale et par rebonds, sur la qualité de vie sur la place et sur ses abords de part et d'autre de l'avenue.

Nous **renouvelons notre disponibilité à vous rencontrer** pour examiner cette question urgente, ou tout autre discussion plus large sur le réaménagement de l'avenue du Général Leclerc.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Monsieur, l'expression de nos sentiments attentifs et respectueux.